



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 1^{er} juin 2015 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 : Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 : Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 : Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 : Madame Nathalie Boissé

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Directrice générale,
secrétaire-trésorière : Madame Caroline Lalonde

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

14 citoyens assistent à la séance publique du Conseil de ville.

ACCUEIL DES CITOYENS

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Michel Plourde, récite les différentes obligations des élus en vertu de la Loi sur les cités et villes.

206-2015-Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis le tout en considérant un varia ouvert.

ADOPTÉ.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014

Présentation de madame Caroline Leduc C.P.A chez Roy Desrochers Lambert s.e.n.c.r.l.

**Sommaire des résultats à la fin fiscale consolidés
Exercice terminé le 21 décembre 2014**

	RÉALISATION 2014
REVENUS	
Fonctionnement	5 634 705 \$
Investissement	1 000 809\$
TOTAL	6 635 514\$
CHARGES	5 969 354\$
EXCÉDENTS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	767 160\$
Moins : revenus d'investissement	(1 000 809\$)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(233 649\$)
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Amortissement des immobilisations	605 690\$
Remboursement de la dette à long terme	(192 880\$)
Affectation	
-Activité d'investissement	(121 077\$)
-Excédent (déficit) accumulé	(9 252\$)
Autres éléments de conciliation	49 049\$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	97 881\$

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

RÉALISATION 2014	
TAXES	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE	
Taxes foncières générales	2 271 022\$
TAXES DE SECTEUR	
Service de la dette	80 793\$
AUTRES	25 506\$
TOTAL	2 369 410\$
SUR UNE AUTRE BASE	
Eau	223 953\$
Égout	131 336\$
Matières résiduelles	708 351\$
Tarifification de base	210 566\$
Centre d'urgence 9-1-1	19 449\$
Service de la dette	52 774\$
TOTAL	1 346 429\$
TOTAL TAXES	3 715 839\$
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES	
Écoles primaires et secondaires	39 816\$
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS – FONCTIONNEMENT	
Transport	
Voirie municipale	318 570\$
Enlèvement de la neige	91 969\$
Hygiène du milieu	
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62 912\$
Matières résiduelles/Déchets domestiques et assimilées	77 082\$
Matières recyclables/Tri et conditionnement	57 295\$
Aménagement, urbanisme et développement	
Aménagement, urbanisme et zonage	14 227\$
Promotion et développement économique	17 434\$
Loisirs et culture	
Activité récréative	2 483\$
TOTAL	641 972\$
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS – INVESTISSEMENT	
Transport	
Voirie municipale	34 977\$
Hygiène du milieu	
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	879 280\$
Loisir et culture	
Autres	86 552\$
TOTAL	1 000 809\$
TRANSFERTS DE DROITS	
Péréquation	238 248\$
TOTAL DES TRANSFERTS	1 881 029\$
SERVICES RENDUS	
Administration générale	42 715\$
Réseau routier	613 838\$
Aménagement, urbanisme et développement	15 938\$
Loisirs et culture	43 770\$
TOTAL DES SERVICES RENDUS	716 261\$
IMPOSITION DE DROITS	
Licences et permis	14 460\$
Droits de mutation immobilière	61 232\$
Droits sur les carrières et sablières	47 539\$
TOTAL IMPOSITION DE DROITS	123 231\$
AMENDES ET PÉNALITÉS	30 012\$
INTÉRÊTS	106 377\$
AUTRES REVENUS	22 949\$
TOTAL REVENUS POUR L'EXERCICE 2014	6 635 514\$

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	RÉALISATION 2014 (SANS VENTILATION DE L'AMORTISSEMENT)
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil	94 168\$
Application de la loi	22 101\$
Gestion financière et administrative	392 928\$
Greffe	0\$
Évaluation	123 942\$
Gestion du personnel	4 250\$
Autres	13 518\$
TOTAL	650 907\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Police	342 655\$
Sécurité incendie	312 585\$
Sécurité civile	11 616\$
Autres	36 087\$
TOTAL	702 943\$
TRANSPORT	
Réseau routier	
-Voirie municipale	727 977\$
-Enlèvement de la neige	923 500\$
-Éclairage des rues	32 264\$
-Circulation et stationnement	8 473\$
Transport collectif	
-Transport en commun	17 275\$
Autres	81 039\$
TOTAL	1 794 528\$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Eau et égout	
-Approvisionnement et traitement de l'eau potable	257 342\$
-Réseau de distribution de l'eau potable	89 213\$
-Traitement des eaux usées	76 080\$
-Réseaux d'égout	62 310\$
Matières résiduelles	
-Déchets domestiques et assimilés	
-Collecte et transport	244 460\$
-Élimination	276 514\$
-Matières recyclables	
-Collecte et transport	66 920\$
-Traitement	67 578\$
-Matériaux secs	7 290\$
Autres	5 938\$
TOTAL	1 153 645\$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	
Logement social	6 795\$
TOTAL	6 795\$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
Aménagement, urbanisme et zonage	122 840\$
Promotion et développement économique/Industrie et commerce	153 502\$
Autres	91 456\$
TOTAL	367 798\$
LOISIRS ET CULTURE	
Activités récréatives	
-Centres communautaires	98 705\$
-Patinoires intérieures et extérieures	50 033\$
-Piscines, plages et ports de plaisances	40 724\$
-Parcs et terrains de jeux	162 960\$
-Parcs régionaux	62 977\$
-Expositions et foires	6 709\$
-Autres	47 886\$
Activités culturelles	
-Bibliothèques	28 737\$
-Autres	4 656\$
TOTAL	503 387\$
FRAIS DE FINANCEMENT	
Dettes à long terme	
-Intérêts	76 370\$
-Autres frais	4 100\$
Autres	2 191\$
TOTAL	82 661\$
TOTAL CHARGES SANS VENTILATION DE L'AMORTISSEMENT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014	5 262 664\$

BILAN DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014

	BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013	BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014
ACTIFS FINANCIERS		
Débiteurs	1 448 860\$	2 137 313\$
TOTAL	1 448 860\$	2 137 313\$
PASSIFS		
Découvert bancaire	1 091\$	24 095\$
Emprunt temporaire	130 000\$	400 000\$
Créditeurs et charges à payer	692 771\$	867 829\$
Revenus reportés	38 912\$	3 406\$
Dettes à long terme	2 750 514\$	2 549 500\$
TOTAL	3 613 288\$	3 844 500\$
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	(2 164 428)\$	(1 707 187)\$
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations	11 363 848\$	11 777 291\$
Propriétés destinées à la revente	48 548\$	40 531\$
Stocks de fournitures	174 019\$	101 697\$
Autres actifs non financiers	23 185\$	
TOTAL	11 609 600\$	11 919 519\$
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	217 158\$	298 409\$
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés		
-Terrain de tennis	60 000,00\$	60 000,00\$
-Réserve-Patrimoine	5 000,00\$	5 000,00\$
-Journal local pacte-rural	663,78\$	663,78\$
-Réserve Shipton	189 869,44\$	181 903,34\$
-Fonds de roulement	5 955,60\$	49 745,48\$
-Réserve patrimoine (réfection et réhabilitation patinoire)	6 870,00\$	6 870,00\$
	11 378,16\$	17 007,66\$
-Réserve étangs aérés	384 716,32\$	361 176,32\$
-Collecte sélective	28 515,04\$	28 515,04\$
-Solde disponible reg. Emprunt fermé	186 549,66\$	186 549,66\$
-Fonds Carrières et sablières	879 518,00\$	897 431,28\$
-TOTAL		
Financement des investissements en cours		
-Entrée latérale Mgr Thibault		(116 186)\$
-Plateforme multifonctionnelle		(225 298)\$
-Terrain de tennis double		(144 370)\$
-Subvention reçue du député pour des travaux effectués sur la rue Pinard		(9 173)\$
-TOTAL	(574 958)\$	(476 681)\$
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	8 923 454\$	9 493 170\$
TOTAL	9 455 172\$	10 212 332\$

207-2015- Dépôt et adoption des états financiers;

Suite à la présentation des états financiers au 31 décembre 2014 de la ville de Danville, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que ceux-ci soient acceptés tel que présentés et qu'une copie du rapport financier 2014 soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire.

ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question de la part des citoyens.

BONS COUPS DES CITOYENS

- **Sylvio Boisvert** : pour souligner sa retraite après 56 années de travail comme barbier, dont 49 ans au Carré de Danville, ainsi que ses nombreuses implications dans la communauté de Danville, notamment au niveau de l'entretien de l'horloge de Danville et aussi comme président de l'OMH de Danville durant de nombreuses années ;
- **Léa-Lou Giguère-Létourneau** : afin de souligner ses excellents résultats lors de la saison de judo 2015 dont notamment sa participation à la Super coupe de judo du Québec où elle a excellé en terminant la compétition avec un doublé d'or et sa participation aux Jeux du Québec où elle a remporté l'argent en individuel (+63kg), et l'or lors de la compétition par équipe. Léa-Lou est âgée de seulement 15 ans et se classe également en première position du classement québécois dans les catégories U16 – 70 kg et + 70 kg et elle est en 3^e position dans la catégorie U18 – 70kg. Elle poursuit ses entraînements réguliers 2 fois par semaine à Trois-Rivières et

étudie en 3^e secondaire à l'école l'Escale en plus de travailler au Centre du jardin de Danville jusqu'à la fin juin 2015.

ADMINISTRATION

208-2015-Lecture et adoption du procès-verbal du 20 mai 2015 :

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 20 mai 2015 tel que présenté et que dispense de lecture en soit effectué, le tout considérant que l'ensemble des élus a eu la possibilité de le consulter avant la séance publique et d'émettre leurs commentaires sur celui-ci.

ADOPTÉ.

209-2015-Liste des comptes à payer :

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que la liste des comptes à payer soit approuvée et qu'il soit procédé à leur paiement, le tout pour une somme totalisant 357 826,92\$.

ADOPTÉ.

210-2015-Liste des chèques émis :

Il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la liste des chèques émis soit acceptée, le tout pour une somme totalisant 98 733,14\$.

ADOPTÉ.

211-2015-Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – confirmation des interventions réalisées avec la subvention de 306 564\$ reçu pour l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 :

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 306 564,00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que la municipalité de Danville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ.

212-2015-OMH de Danville – Approbation d'une révision budgétaire datée du 4 mai 2015 :

ATTENDU QU'un budget révisé présenté par l'OMH de Danville a été accepté par la Société d'habitation du Québec en date du 4 mai 2015 ;

ATTENDU QUE ce budget modifié entraîne un déficit des dépenses sur les revenus de 59 988 \$, comparativement à un déficit des dépenses sur les revenus de 57 748\$ lors du budget précédemment approuvé, soit une différence de 2 440\$;

ATTENDU QUE la municipalité de Danville est responsable du paiement de 10% du budget annuel de l'OMH de Danville ;

ATTENDU QU'avant l'acceptation d'un budget révisé de l'OMH de Danville par la Société d'habitation du Québec, la contribution de la Ville de Danville s'élevait à 5 775\$ et qu'après révision, celle-ci s'élève à la somme de 5 999\$, soit une augmentation de 224\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que le budget révisé du 4 mai 2015 de l'OMH soit accepté par la ville de Danville et que la somme de 224\$, représentant l'ajustement au budget initial soit transmise à l'OMH de Danville.

ADOPTÉ.

213-2015-Pacte rural local – priorisation des projets de la municipalité :

ATTENDU QUE les infrastructures municipales ont besoin d'investissements majeurs au cours des prochaines années ;

ATTENDU QUE la population de Danville a exprimé ses besoins au Conseil municipal à de nombreuses reprises au cours de la dernière année, notamment lors du forum municipal, lors des consultations publiques de la politique familiales et de la MADA, lors d'un sondage tenu auprès de la population ainsi que par le biais des représentants de secteurs ou directement auprès des élus municipaux ;

ATTENDU QUE suivant les besoins exprimés par la population de Danville, le Conseil de ville a décidé de ne pas effectuer d'appel de projets publics pour la distribution du pacte rural local et de plutôt conserver les sommes obtenus afin de réaliser les projets retenus par la population ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la ville de Danville réalise les projets suivants, lesquels sont classés en ordre de priorité, avec l'enveloppe du pacte rural local 2014-2015 et 2015-2016, à savoir :

- 1- Éclairage du terrain de soccer (manque à gagner suivant la distribution de l'enveloppe supra-locale du pacte rural de la MRC des Sources) ;
- 2- Réfection du parc Grenier dans le domaine Boudreau (montant à définir suivant la consultation publique du 13 juin 2015) ;
- 3- Construction d'un skatepark ; (montant à définir)
- 4- Remplacement des structures de jeux dans le parc Donald-Roy ;

Il est aussi résolu que la municipalité transmette une lettre officielle aux organismes ayant déposé une demande de projet pour le pacte rural local afin de les informer de la décision du Conseil de ville.

ADOPTÉ.

214-2015-Projet de skatepark – autorisation de déposer un projet au volet local du pacte rural :

ATTENDU QUE la ville de Danville a adopté la résolution 213-2015 priorisant certains projets de la municipalité au niveau de l'enveloppe locale du pacte rural;

ATTENDU QUE la MRC des Sources ne tient pas de rencontre au cours du mois de juillet et que la prochaine rencontre a lieu le 17 juin prochain et qu'il faut déposer les demandes de projets locaux avant cette date afin d'assurer leur réalisation au cours de l'été 2015;

ATTENDU QUE madame Nathalie Boissé organise une consultation publique dans le parc Grenier situé dans le domaine Boudreau le 13 juin prochain afin de planifier les travaux qui seront effectués dans ce parc et que la demande de projet au niveau local ne sera pas prête avant le 17 juin 2015;

ATTENDU QUE malgré la priorisation du projet du parc Grenier, le Conseil de ville est prêt à déposer le projet de construction d'un skatepark et que le budget estimé pour ce projet permettra aussi la réalisation du projet de réfection du parc Grenier, ce qui ne compromet nullement la réalisation de ce projet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que la directrice générale est autorisée à déposer une demande au pacte rural, volet local pour le projet de construction d'un skatepark à Danville et ce, selon un investissement de 80% dans l'enveloppe du pacte rural volet local et 20% issus du milieu, le tout pour un projet globalement estimé entre 55 000\$ et 60 000\$.

ADOPTÉ.

215-2015-Autorisation pour signer une entente pour la mise sur pied d'un site de dépôt de matériaux secs, de feuilles et de branches avec Transport Yergeau :

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que le maire, monsieur Michel Plourde, et la directrice générale, madame Caroline Lalonde, soient autorisés à signer une entente pour la mise sur pied d'un site de dépôt de matériaux secs, de feuilles et de branches, avec la compagnie Transport Yergeau Inc., le tout selon les termes et modalités de l'entente soumise préalablement à la présente séance aux membres du Conseil de ville.

ADOPTÉ.

216-2015- Politique familiale et MADA – ajout d'un nouveau membre – Madame Micheline Charest

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que madame Micheline Charest Allen soit nommée représentante des questions pour les aînés anglophones sur le comité de suivi de la politique familiale, volet Municipalité amie des Aînés.

ADOPTÉ.

217-2015-FQM – Invitation au 74^e Congrès annuel de la FQM les 24-25-26 septembre 2015 – 1035\$:

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville autorise l'inscription d'un membre du Conseil de ville au 74^e Congrès annuel de la FQM et que les frais afférents à la représentation de la municipalité à ce congrès soient défrayés par la municipalité, notamment les frais d'inscription au montant de 1 035\$, ainsi que les frais de transport, hébergement et repas, le tout selon les critères déjà établis à la ville de Danville.

ADOPTÉ.

218-2015-ADMQ – Congrès les 17-18-19 juin 2015 – 488\$:

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville autorise l'inscription de la directrice générale au congrès de l'ADMQ et que les frais afférents à la participation de la directrice à ce congrès soient défrayés par la municipalité, notamment les frais d'inscription au montant de 488\$, ainsi que les frais de transport, hébergement et repas, le tout selon les critères déjà établis à la ville de Danville.

ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Bernard Laroche : Il a une question à savoir si une étude a été réalisée par la municipalité avant de procéder à la construction d'un skatepark. Il veut également savoir si c'est toujours un sport populaire auprès des jeunes et il se demande pourquoi d'autres municipalités procèdent au démantèlement de leur skatepark. Les élus répondent que la maison des jeunes, notamment, effectue des demandes régulièrement auprès de la municipalité pour la construction d'un skatepark puisque c'est une demande de leurs jeunes. Par ailleurs, la structure qui sera construite pourra également être utilisée par les vélos de type BMX ainsi que par les patins à roulettes, ce qui en fait une structure multifonctions qui pourra s'adapter à l'évolution de la pratique de divers sports par les adolescents. De plus, lors de l'étude sur les parcs réalisée au bénéfice de la ville de Danville en 2012, il avait été noté que la municipalité manquait d'infrastructures destinées aux jeunes entre 12 et 17 ans. La construction d'un skatepark viendra donc combler cette lacune.

Monsieur Laroche demande également au Conseil si la municipalité a autorisé la vente de roulottes sur la route 116 sur les lots appartenant à monsieur Jean-Paul Rioux. Réponse : La municipalité est au courant de la présence de ces roulottes et l'urbaniste est intervenu pour les faire placer de manière à ce que ça soit un peu plus esthétique pour les gens circulant sur la route 116. Il n'est pas interdit pour monsieur Rioux de faire de la vente de roulottes comme activité secondaire sur son lot. Cependant, l'urbaniste de la municipalité effectuera un suivi auprès de ce dernier pour s'assurer que les roulottes ne resteront pas là indéfiniment.

Monsieur Laroche a également un commentaire sur le balai et l'entretien de la rue St-Louis. Il est d'avis que le balai aurait pu être passé avec plus d'attention sur cette rue et il demande quand la voirie débutera le comblement des nids de poules en ville et plus particulièrement sur la rue St-Louis. Réponse : dès que la température le permettra, les employés de la voirie seront affectés au comblement des nids de poule avec de l'asphalte. Par contre, tant et aussi longtemps qu'il pleuvra, les employés municipaux ne pourront effectuer ce travail. Il faut attendre le beau temps. L'état de la rue St-Louis est noté et elle fera partie de la tournée annuelle des employés municipaux.

Monsieur Simon Tessier : Il a une question au niveau de la couverture d'assurance de la municipalité versus la construction d'un skatepark. Réponse : il y a des règles à respecter au niveau des assurances, notamment le fait que toute structure qui a plus de 3 pieds de haut doit obligatoirement avoir une barrière de sécurité pour éviter les chutes. Pour le reste, un skatepark est une structure de jeux qui est couverte par la couverture d'assurance de la municipalité, et ce, sans ajout de frais excessifs.

Madame Francine Geoffroy : Elle a une question au niveau des heures d'ouverture de la piscine municipale pour la saison estivale 2015. Elle s'inquiète que les services cessent d'être offerts à Danville et soient délocalisés dans des municipalités voisines. Elle a entendu parler que les jeunes de l'OTJ pourraient être transportés à Asbestos pour profiter de la piscine et elle veut valider cette information. Réponse : la piscine municipale sera ouverte du lundi au vendredi de 15h à 20h pour les jeunes de l'OTJ et pour la population. Il n'est pas question de transporter les enfants à Asbestos pour profiter de leur piscine cette année. Par contre, il faut avoir conscience que la piscine municipale de Danville n'est plus très jeune et qu'elle peut briser à tout moment ce qui pourrait obliger la municipalité à trouver des solutions de rechange pour terminer la saison estivale 2015 de l'OTJ.

Madame Geoffroy se demande également ce qu'il advient des fleurs à Danville. Réponse : les employés temporaires mis à pied par la municipalité au printemps seront rappelés pour une période de deux semaines, le temps de planter les fleurs dans les plates-bandes de la municipalité, d'installer les jardinières et les pots de fleurs au village. Par la suite, ce sont les employés réguliers qui assureront l'arrosage des fleurs. Le système d'arrosage a été amélioré et ce travail devrait s'effectuer plus rapidement et plus efficacement cette année.

Monsieur Roger Tremblay : Il se demande pourquoi des fleurs seront plantées à Danville cette année. Il avait compris que cette dépense devait être coupée et qu'il ne devait pas y avoir de fleurs en ville. Il est d'avis qu'avec les coupures que la municipalité a dû effectuer cette année, les fleurs auraient dû être mises de côté cette année. Réponse : Le budget des fleurs a été coupé en 2015. Par ailleurs, les employés qui effectuent le plantage actuellement ont été rappelés uniquement pour une période de 2 semaines et par la suite, ce sont les employés réguliers de la municipalité qui vont procéder à l'arrosage. Pour certains citoyens, il est très important que le centre du village soit fleuri. Danville attire un certain nombre de touristes et elle est reconnue pour la beauté de son Carré et les fleurs qui s'y trouvent. C'est donc important d'essayer de trouver un équilibre entre les besoins et les désirs de tous les groupes de citoyens de la municipalité.

Monsieur Tremblay demande si le projet de réfection de trottoirs au Carré aura toujours lieu. Réponse : oui, c'est toujours prévu au budget et les travaux auront lieu au cours de l'été. Le fait qu'il y a des fleurs ne change en rien le projet de réfection de trottoirs. Ces deux éléments ne se trouvent pas dans la même section du budget municipal.

TOUR DE TABLE DES ÉLUS

Présentation de monsieur Roch Hamel, directeur des travaux publics par intérim par monsieur le maire, Michel Plourde.

Monsieur Patrick Dubois : rencontre du Comité de sécurité publique la semaine dernière. Il y aura un peu plus d'actions relativement au vandalisme qui est constaté actuellement à Danville. Il y a également un immeuble qui a été pointé par la SQ comme un immeuble suspect au niveau de la vague de vol qui a aussi lieu à Danville actuellement. Intervention de monsieur Roger Tremblay à l'effet qu'il s'est lui-même fait voler. Monsieur Tremblay a une question sur ce qu'il advient des objets volés lorsqu'ils sont retrouvés. Monsieur Tremblay mentionne également que les policiers lui ont suggéré de s'installer des caméras de sécurité chez lui. Monsieur Tremblay indique également au Conseil de ville qu'il suspecte des jeunes qui se promènent à vélo en ville pour les vols qui ont lieu actuellement. Le conseil lui répond de contacter la SQ pour ses soupçons et qu'il y a actuellement certains jeunes qui ont avoué des actes de vandalisme en ville. Monsieur Dubois présente son rapport au niveau des activités du service incendie pour le mois de mai et il mentionne qu'il y a eu quelques fausses alarmes, une entraide pour un feu majeur à St-Félix-de-Kingsey et que les officiers du service incendie se sont rendus au congrès des officiers à Sherbrooke.

219-2015- Demande au conseil pour le 85^e spectacle de l'harmonie d'Asbestos – lettre de félicitations.

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville fasse parvenir une lettre de félicitations à l'Harmonie d'Asbestos pour l'organisation de leur 85^e spectacle annuel.

ADOPTÉ.

Monsieur Patrick Satre : À titre de président de la Corporation de développement économique de Danville, il a effectué différentes rencontres avec monsieur Alain Blanchet pour un projet de « start-up » d'entreprise dans le domaine informatique sur le territoire de la municipalité.

Madame Nathalie Boissé : C'est plus tranquille dernièrement au niveau de ses comités. Elle a participé à une rencontre pour la politique familiale, une rencontre pour Transbestos et une rencontre avec le comité de bénévoles de la bibliothèque de Danville. Elle invite la population à l'heure du conte qui se aura lieu le 12 juin prochain.

Monsieur Michel Plourde : Monsieur le Maire mentionne qu'il est le porte-parole de Leucan pour la MRC des Sources cette année et qu'il a mis sa tête à prix. En effet, il se fera raser la tête le 12 septembre prochain lors du Défi Tête rasée de la MRC des Sources qui aura lieu à Asbestos. Il mentionne également que l'enfant porte-parole pour la région est la petite Coralie Juteau, 5 ans, qui a vaincu une Leucémie et qui est actuellement en rémission.

Monsieur Stéphane Roy : Appels et courriels au niveau des dossiers courant de la voirie municipale. Il a participé au processus d'entrevue ayant mené à l'embauche de monsieur Roch Hamel pour assurer l'intérim du poste de directeur des travaux publics. Il a également visité certains rangs et routes de campagne. Il a pu constater l'ampleur des travaux effectués au Carré de Danville lorsque les employés ont procédé à la réparation de la conduite canalisant le ruisseau Burbank sous la rue du Carmel. Monsieur Roy a également été voir les abris des joueurs au terrain de baseball.

Monsieur Jean-Guy Dionne : Tout comme monsieur Roy, monsieur Dionne a été constaté la reconstruction des abris des joueurs au terrain de baseball. Il a également participé au souper-bénéfice du Symposium des arts de Danville. Malheureusement, il n'a pas pu être présent au dernier souper des chevaliers de Colomb et il s'en excuse. Rencontre au niveau du développement durable avec monsieur Jean-Claude Thibault de Racine pour en savoir un peu plus sur la démarche qu'il avait entreprise au niveau de la récupération du verre (opération verre-vert). Il nous fait état d'où en est rendu le dossier et des actions éventuelles à prendre. Monsieur Dionne était présent le 14 mai dernier pour une rencontre du Comité consultatif d'urbanisme. Malheureusement, cette rencontre a dû être annulée, car il n'y avait pas quorum au niveau des membres. Le

16 mai dernier, c'était la journée Troc et Re-Sources qui a eu lieu. Monsieur Dionne remercie monsieur Caroll McDuff et monsieur Roland Laliberté pour leur implication dans ce dossier et dans l'organisation de cette journée. Monsieur Dionne remercie également la maison des jeunes de Danville, le corps de Cadets ainsi que madame Chantale Dallaire pour leur présence et leurs implications dans cette journée. 19 mai : rencontre du Symposium des arts pour la préparation de la prochaine édition. La préparation avance bien. Les finances ont été redressées cette année et l'organisation est en avance sur sa planification habituelle. Si des bénévoles sont intéressés à s'impliquer dans l'organisation, ils sont les bienvenus.

Madame Francine Labelle-Girard : Réunion de l'étang Burbank le 13 mai dernier avec monsieur Patrick Dubois. Embauche d'étudiants à l'étang. Il y aura peut-être des arbres de sculptés cette année autour des sentiers de l'étang. Par ailleurs, l'organisme recherche aussi des employés qui se qualifient selon le programme d'Emploi-Québec bénévoles pour l'entretien des sentiers. La journée de distribution d'arbres aura permis de distribuer 500 des 800 arbres reçus par la Corporation, à raison de 1 à 3 arbres par résident s'étant présenté leur de cette journée. Les arbres non distribués seront plantés sur les terrains de la municipalité. Cette journée fut un succès! Cette année, des Oriflammes seront affichées tout au long de la saison estivale pour honorer les donateurs de l'étang Burbank. Durant la fin de semaine de l'Action de grâce, il n'y aura pas de « fête des oiseaux migrateurs » telle qu'on l'a connu par le passé, mais il y aura quand même une fête plus modeste des oiseaux migrateurs. La Corporation de l'étang Burbank a également signalé que d'importants travaux devront être effectués sur un des belvédères de l'étang, car un problème de structure fait en sorte que le belvédère menace de s'effondrer. Une demande au MDDELCC a par ailleurs été effectuée pour faire autoriser les travaux de modification au belvédère. La corporation de l'étang Burbank participera également à divers événements au cours des prochains mois, notamment la course de la santé le 6 juin prochain, ainsi qu'une conférence et visite de l'étang dans le cadre d'une journée de formation organisée par l'ADMQ en septembre prochain. Il y a une bonne collaboration du conseil d'administration de la Corporation avec la municipalité et les affaires vont bien. Par contre, au niveau budgétaire, les temps sont plus difficiles pour la Corporation considérant les réductions de subventions reçues.

Madame Francine Labelle-Girard a également contribué à la préparation de différentes demandes de subventions pour le Fonds Agri-Esprit : subvention pour la réfection de la salle communautaire au centre MGR Thibault (25 000\$ demandé), subvention pour terrain de soccer (25 000\$ demandé).

Réunion de l'OMH – Le gouvernement demande aux OMH de se restructurer et de diminuer leurs organisations et la façon qui est préconisée est de procéder à des regroupements d'OMH. On laisse aux OMH un premier choix ou sondage à savoir si on veut un regroupement à l'intérieur de chacune des MRC ou un regroupement encore plus régional soit avec Victoriaville par exemple. L'OMH de Danville a statué qu'elle préférerait un regroupement MRC. La grille de sélection des locataires de l'OMH de Danville sera retravaillée de manière à prioriser les gens qui demeurent à Danville avant les gens provenant d'ailleurs au Québec.

Madame Francine Labelle-Girard a également été présente à la consultation publique sur la révision et l'harmonisation des règlements d'urbanisme de la municipalité, en plus d'avoir des échanges de courriels au niveau du comité du site web et au niveau de la préparation du bulletin municipal.

Monsieur Michel Plourde : Le 22 mai dernier, le maire a organisé différentes rencontres avec monsieur Pascal Bellemare, un des représentants de la Députée de Richmond, madame Karine Vallières. Les sujets discutés étaient : barrage du Lac Denison, possibilité de relocation du CPE de Danville, réfection du système de canalisation du ruisseau de l'étang Burbank, programme de subvention pour la réfection du centre communautaire Mgr Thibault. Monsieur le maire nous indique également que la municipalité de Danville a obtenu la somme de 25 000\$ dans le volet supra-local du pacte rural. L'argent obtenu dans le cadre de ce programme servira à l'installation d'un système d'éclairage pour les terrains de soccer de la municipalité. Sur la somme de 32 000\$ demandée, la municipalité a obtenu 25 000\$, ce qui est très satisfaisant étant donné que l'enveloppe supra-locale était limitée à 61 300\$ pour l'ensemble de la MRC des Sources.

Au niveau local, le maire, en plus de participer à la plupart des activités déjà nommées par les autres membres du Conseil, a également participé au brunch au bénéfice de Défi Handicap des Sources qui a eu lieu à Wotton en collaboration avec les Chevaliers de Colomb de Wotton. Il était également présent au souper-bénéfice du symposium des arts le 8 mai dernier et il était aussi présent lors de l'annonce d'un investissement accordé à l'entreprise Pieux Xtrem via le Fonds de diversification de la MRC des Sources.

Au niveau des dossiers de la MRC des Sources, le contrat d'évaluation a été renouvelé avec une nouvelle firme, Jean-Claude Cadrin et associés. L'appel d'offres effectué par la MRC des Sources a permis de couper en deux le prix payé antérieurement par la MRC pour ce dossier. Le contrat pour les 6 prochaines années a été conclu pour la somme de 930 310,91\$ plus les taxes applicables. Au niveau de l'entretien de la route verte, le contrat pour la tonte du gazon aux abords de la piste cyclable a été confié à Gestion 2000 Inc. pour la somme de 6 500\$ pour la saison estivale 2015. Monsieur le maire a également assisté à une rencontre du Fonds local d'investissement. Il devait aussi assister à une rencontre pour le PGMR, mais cette rencontre a été annulée et doit avoir lieu un peu plus tard.

Monsieur le maire veut également offrir ses félicitations à l'entreprise Enviro Métal qui fut honorée lors de la soirée tapis rouge organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC des Sources. Il veut également remercier madame Chantale Dallaire d'avoir représenté la municipalité lors de cette soirée.

Finalement, monsieur le maire veut également offrir ses félicitations à l'entreprise Pieux Xtrem pour l'annonce via l'entremise du Fonds de diversification économique de la MRC des Sources, d'une participation financière de 55 000\$ à l'entreprise pour l'aider à concrétiser un projet évalué à 169 297\$. Fondée en 2005, l'entreprise compte 19 franchisés qui sont présents dans 17 régions au Québec. Les pieux sont fabriqués dans l'usine de l'entreprise située à Danville et ceux-ci sont destinés aux secteurs résidentiels, commerciaux, industriels et récréotouristiques. L'investissement permettra à l'entreprise de créer un réseau de franchise dans le reste du Canada et en Europe. Trois nouveaux emplois viendront s'ajouter aux sept autres existants dans l'entreprise.

Monsieur le maire demande également que dans le prochain bulletin municipal, une note sur la ligne infocrime soit ajoutée afin d'informer les citoyens qui veulent déposer une plainte qu'ils peuvent le faire via cette ligne d'appels.

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

220-2015-Autorisation pour la tenue d'un encan au garage municipal :

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que le directeur des travaux publics par intérim, monsieur Roch Hamel, soit autorisé à organiser un encan au garage municipal au cours de l'été 2015 pour vendre des biens détenus par la municipalité et sans utilité pour elle.

ADOPTÉ.

221-2015- Offre de services de monsieur Gaétan Desrochers pour l'entretien d'une portion du lot 4 077 590 sur lequel se trouve le réservoir d'eau potable de la municipalité – 325\$:

ATTENDU QUE monsieur Gaétan Desrochers entretient depuis quelques années le lot 4 077 590 du cadastre du Québec, lequel est adjacent à sa propriété, et sur lequel se trouve le réservoir d'eau potable de la municipalité ainsi qu'une station de pompage ;

ATTENDU QUE monsieur Gaétan Desrochers demande à la municipalité une compensation financière de 325\$ pour cet entretien ;

ATTENDU QUE cette demande est raisonnable et qu'elle correspond au montant reçu antérieurement par monsieur Gaétan Desrochers pour cet entretien ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne , secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité d'accepter l'offre de monsieur Gaétan Desrochers et de lui octroyer la somme de 325\$ pour l'entretien du lot 4 077 590 du cadastre du Québec.

ADOPTÉ.

MTQ – Offre de surlargeur de pavage d'accotements en frais partagés sur la route 255 entre Danville et Wotton :

Considérant que cette dépense n'était pas budgétée ni pour Danville ni pour Wotton et que les frais pour effectuer le pavage d'une surlargeur sont très importants et , particulièrement pour la municipalité de Wotton. considérant également que l'avantage de souscrire à cette offre réside dans l'opportunité de créer un couloir de circulation en vélo entre deux municipalités et que malheureusement Wotton a décidé de ne pas aller de l'avant avec l'offre du MTQ, Danville décide également de refuser cette offre. les coûts sont trop importants pour que les deux municipalités puissent souscrire à cette offre dans un budget courant, l'offre du MTQ est par conséquent rejetée par les élus de Danville.

URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

222-2015-Ajout d'un membre sur le C.C.U. – Madame Marie-Christine Paquin :

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de l'article 145.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*, le Conseil de la ville de Danville a adopté un règlement sur les dérogations mineures aux dispositions des règlements de zonage et de lotissement et qu'un Comité consultatif d'urbanisme a été mis en place tel que prévu à l'article 146 de la *LAU* ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt des citoyens que la municipalité ait un Comité consultatif d'urbanisme, non seulement pour donner son avis sur les demandes de dérogations mineures, mais aussi pour aider le Conseil à rencontrer efficacement ses responsabilités en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;

ATTENDU QUE le Comité est habituellement composé de deux (2) membres du Conseil et de trois (3) résidents du territoire de la municipalité et que ces personnes sont nommées par résolution du Conseil ;

ATTENDU QUE les trois (3) citoyens qui siégeaient sur le Comité jusqu'alors ont démissionné pour différentes raisons au cours des dernières semaines et qu'un seul mandat a été octroyé à un nouveau citoyen, monsieur Simon Tessier, afin que celui-ci puisse siéger sur le C.C.U.;

ATTENDU QU'il est important de procéder à la nomination d'autres citoyens afin de diversifier les opinions au sein du Comité et afin de s'assurer que le quorum pourra être obtenu en cas d'absence d'un membre à une réunion ;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à la publication d'une invitation à siéger sur le Comité ;

ATTENDU QUE madame Marie-Christine Paquin a soumis sa candidature et que celle-ci a été retenue afin qu'elle puisse siéger sur le Comité ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que madame Marie-Christine Paquin soit nommée comme membre du Comité consultatif d'urbanisme comme membre citoyen, et ce, pour un mandat d'une durée d'un (1) an, renouvelable par la suite pour une durée de deux (2) ans.

ADOPTÉ.

DEMANDES DIVERSES

223-2015-Corporation de l'étang Burbank – Demande de remboursement des immatriculations du tracteur contre entente d'utilisation avec la municipalité – 50,90\$;

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité de faire droit à la demande de remboursement des immatriculations du tracteur de la Corporation de l'étang Burbank pour un montant de 50,90\$, le tout en contrepartie de l'usage que pourra en faire la municipalité, sans frais, au cours de la saison 2015.

ADOPTÉ.

224-2015-Symposium des arts de Danville – autorisation pour permis d'alcool ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que le Conseil de Ville appui la demande de permis de vente temporaire d'alcool effectuée par le Symposium des arts de Danville dans le cadre de l'organisation de leur évènement du 4 au 7 septembre 2015. Cette demande touche le site où se trouve le chapiteau extérieur de l'organisme, sur la rue Grove, entre la rue Crown et la rue Water à Danville.

ADOPTÉ.

Chevalier de Colomb de Danville – Demande d'autorisation pour le stationnement de VR dans le stationnement du centre Mgr Thibault ;

Point à reporter à la séance du 16 juin 2015 considérant que le Conseil de ville propose d'autres lieux pour le stationnement de VR à Danville durant le week-end de la Fête au Village considérant que des artistes du Symposium des arts stationnent déjà des VR dans le stationnement du centre Mgr Thibault au cours de ce même week-end.

FRACTURE – Demande pour que la ville de Danville entreprenne une procédure pour déroger à l'application du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection / Ristigouche – appel à la solidarité du monde municipal ;

Considérant que la législation sur l'eau n'est pas de juridiction municipale, mais bien de juridiction provinciale, il est décidé de ne pas faire suite à cette demande.

224-2015-Coalition québécoise pour le contrôle du tabac – demande d'appui à la campagne 10 dans 10 sur le tabac ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de Danville souhaite promouvoir la santé publique et demander au gouvernement du Québec d'inclure les cigarettes électroniques à la *Loi sur le tabac* afin que leur utilisation soit interdite dans tout endroit où l'usage de la cigarette est interdit au Québec ;

ATTENDU la déclaration de madame Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique à l'effet que le gouvernement du Québec procédera bientôt à la révision de la *Loi sur le tabac* ;

ATTENDU QU'au cours des cinq dernières années, environ 100 000 jeunes sont devenus fumeurs et 50 000 Québécois sont décédés à cause du tabagisme, selon les statistiques de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac ;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer indique que la réduction du taux de tabagisme a un impact immédiat et positif pour l'amélioration de la santé publique ;

ATTENDU QU'en novembre 2014, plus de 50 organismes travaillant dans le domaine de la santé ont lancé une campagne afin de réduire le taux de tabagisme à « 10% dans 10 ans », en proposant que les mesures pour atteindre l'objectif de la campagne soient incluses dans la révision de la *Loi sur le tabac* ;

ATTENDU QUE pour atteindre cet objectif, le milieu de la santé propose des mesures prioritaires visant à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes, comme l'interdiction des saveurs et l'emballage neutre et standardisé ;

ATTENDU QUE le milieu de la santé propose l'amélioration de la protection des non-fumeurs et des enfants contre la fumée secondaire, et demande d'interdire de fumer sur les terrasses publiques, sur les terrains de jeux pour enfants et dans les autres en présence d'enfants ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que le Conseil municipal :

- Exprime son soutien pour l'objectif de réduire le tabagisme dans la population, et particulièrement à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes ;
- Invite le gouvernement du Québec à considérer les objectifs de la campagne « 10% dans 10 ans » lors de la révision de la *Loi sur le tabac* ».

ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Francis Beauchemin : Il pose une question sur l'organisation de l'encan municipal. Il désire savoir si les citoyens pourront également vendre des biens au cours de cet encan. Le Conseil lui répond que ça ne sera pas possible.

Monsieur Bernard Laroche : Souligne la qualité du spectacle présenté par l'Harmonie d'Asbestos. Monsieur Patrick Dubois, mentionne également avoir assisté à ce spectacle et que c'était excellent. Monsieur Laroche mentionne également qu'il a assisté au spectacle du Studio K au théâtre des grands chênes et que la troupe de danse a réussi à présenter un spectacle devant une salle comble. Il mentionne tout le rayonnement que Studio K apporte à la ville de Danville et la MRC. Il a l'impression que cet évènement est un peu passé inaperçu au niveau local et il tenait à souligner l'excellent de la performance offerte. Il suggère aux élus de souligner le rayonnement de Studio K et de peut-être le faire lors des prochains « Bons coups de citoyens ».

Monsieur Laroche demande également au Conseil de ville si un permis a été délivré aux jeunes qui amassaient des fonds au Carré il y a quelques semaines. Le maire répond qu'un permis leur a bien été délivré et qu'il avait lui-même posé la question au bureau municipal lorsqu'il a vu les jeunes effectuer leur collecte de fonds au Carré. Monsieur Laroche mentionne que la prochaine fois, les jeunes devraient être mieux identifiés et être accompagnés d'un adulte pour leur activité. Il mentionne également qu'un avis à la sûreté du Québec devrait être donné pour pouvoir autoriser ce type d'évènement.

Monsieur Gilles Lacroix : Remercie madame Francine Labelle-Girard pour le compte rendu des activités de la Corporation de l'étang Burbank qu'elle a rédigé pour l'organisme ainsi que pour l'ensemble des membres du Conseil de ville.

Madame Francine Labelle-Girard : Mentionne que cette année, la Corporation de développement de l'étang Burbank a eu l'idée d'acheter les oiseaux pour la volière au lieu de les louer et qu'à la fin de la saison, les oiseaux seront vendus. Madame Francine Labelle-Girard mentionne également qu'il est possible d'acheter des œufs frais pondus par les oiseaux de la volière auprès de la Corporation de l'étang Burbank.

CORRESPONDANCES

- Projet de surveillance de rangs entre voisins - représentant citoyen + conseiller responsable du secteur ;
- Mme Everett Taylor – Lettre de félicitations pour l'organisation du Danville Select Club ;
- Mme Karine Vallières – Bonification de deux programmes (PRIMEAU et RECIM) pour les municipalités de moins de 6 500 habitants ;
- Mme Karine Vallières – Fonds de développement en infrastructures de loisirs ;

225-2015-Réfection de la piscine municipale - Mise à jour des coûts pour la réfection de la piscine municipale et l'ajout de jeux d'eau ;

ATTENDU QU'en 2012, la municipalité a fait effectuer une étude relative à la réfection de la piscine municipale et l'ajout de jeux d'eaux et qu'une estimation des prix pour ces travaux était jointe à cette étude ;

ATTENDU QUE la municipalité entend déposer une demande de subvention dans le cadre du Fonds de développement en infrastructures de loisirs pour procéder aux travaux prévus dans l'étude réalisée en 2012 ;

ATTENDU QUE le coût estimé des travaux obtenu en 2012 doit être actualisé afin de refléter la réalité en 2015 et que la demande de subvention qui sera déposée corresponde réellement au financement nécessaire à la municipalité pour la réalisation de son projet ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que madame Caroline Lalonde, directrice générale, effectue les démarches requises

afin d'actualiser l'estimé des coûts reçu pour effectuer la de la piscine municipale et l'ajout de jeux d'eaux au parc Mgr Thibault.

ADOPTÉ.

CORRESPONDANCES (SUITE)

- Nouvelle Union – Individu arrêté pour une tentative de fraude envers une ainée de Danville ;
- MTQ – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – subvention de 306 564\$;
- MTQ – Rapport de rendement satisfaisant pour le contrat de déneigement ;
 - o Le Conseil de ville demande à ce qu'une copie de la lettre de satisfaction du MTQ pour la réalisation du contrat de déneigement des routes 255, 249 et 116 soit affichée au garage municipal et qu'une lettre du Conseil de ville attestant de la satisfaction du Conseil de ville sur le travail des employés sur ce contrat soit également affichée au garage municipal ;
- MDDELCC – Acceptation du plan d'action visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- MMQ – Rapport annuel 2014 ;
- Office des personnes handicapées – Semaine québécoise des personnes handicapées ;
- Carrefour Jeunesse-emploi – acceptation de la demande de subvention salariale pour les employés de l'OTJ ;
- Résultats des appels de projets du pacte rural – volet supra-local ;

QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question des citoyens.

VARIA

226-2015-Trottoirs sur la rue Daniel-Johnson – mise à jour des prix reçus pour les trottoirs ;

ATTENDU QU'à l'automne 2014, Mathieu Charland, directeur des travaux publics, avait obtenu différents prix pour la réfection de la portion de trottoirs sur la rue Daniel-Johnson entre le Carré et la 1^{re} avenue ;

ATTENDU QUE ces travaux doivent s'effectuer au cours de l'été 2015 ;

ATTENDU QUE les prix obtenus à l'automne 2014 doivent être actualisés pour que le Conseil de ville puisse octroyer le contrat pour l'été 2015 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que monsieur Roch Hamel, directeur des travaux publics par intérim, effectue les démarches requises afin d'actualiser les prix reçus pour effectuer la réfection de la portion de trottoirs se trouvant sur la rue Daniel-Johnson, entre le Carré et la 1^{re} avenue.

ADOPTÉ.

227-2015- Compte à recevoir – saisie par huissier si taxes non payées et/ou pas d'arrangement pris suite à la réception d'une lettre de rappel pour les comptes en souffrance;

ATTENDU QUE la directrice générale a fait parvenir une série de lettres aux citoyens de la municipalité ayant un compte en souffrance pour les comptes de taxes de 2014 et moins où il y avait toujours un solde à payer au compte ;

ATTENDU QUE suivant l'envoi de ces lettres, plusieurs citoyens ont effectué un paiement partiel ou total ou encore ont pris une entente de paiement afin de remédier à leur défaut de paiement ;

ATTENDU QU'il reste cependant plusieurs citoyens qui n'ont pas démontré d'intérêts à remédier à leur défaut de paiement suite à la réception de cette lettre ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la directrice générale soit autorisée à entreprendre des démarches auprès d'un huissier afin d'effectuer des saisies de salaire et/ou de biens afin que la municipalité récupère ses taxes impayées, et ce, pour les citoyens qui n'ont ni payé, ni pris d'entente de paiement avec la municipalité depuis l'envoi des lettres de rappel.

ADOPTÉ.

Madame Nathalie Boissé mentionne au Conseil de ville ainsi qu'aux citoyens présents dans la salle que la consultation publique dans le domaine Boudreau pour la réfection du parc municipal aura lieu samedi le 13 juin 2015 à compter de 10h.

228-2015-Bibliothèque de Danville – acceptation de la démission de monsieur Michel Lafrenière de son poste de président et comme bénévole de la bibliothèque ;

ATTENDU QUE dans une lettre du 30 avril 2015 remis à la municipalité, monsieur Michel Lafrenière présente sa démission en tant que bénévole et en tant que président du comité de la bibliothèque de Danville ;

ATTENDU QUE monsieur Lafrenière voulait cependant conserver les clefs de la bibliothèque et certaines responsabilités auprès du comité des bénévoles de la bibliothèque ;

ATTENDU QUE le Conseil de ville considère que la démission de monsieur Michel Lafrenière est incompatible avec le maintien de certaines responsabilités et la conservation des clefs de l'établissement ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que la démission de monsieur Michel Lafrenière comme président et bénévole du comité de la bibliothèque de Danville soit acceptée et qu'il soit avisé de la décision du Conseil de ville et que ses clefs ainsi que tous les documents qu'il détient appartenant à la bibliothèque de Danville soient remis à la municipalité dans les plus brefs délais.

ADOPTÉ.

Le Conseil de ville demande que des lettres de remerciement soient envoyées à messieurs Frédéric Frost, Robert Lemyre et Michel Lafrenière pour leurs années de service au sein du Comité consultatif d'urbanisme de la ville de Danville.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

229-2015-Levée de l'assemblée ;

A 21h47, il est proposé par Monsieur Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ.

X _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.